

AMNESTY INTERNATIONAL ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS

MDE 13/040/2012

AILRC-FR

13 juin 2012



Iran. Libérez les syndicalistes emprisonnés

À l'occasion de la 101^e session de la Conférence internationale du travail, qui se déroule à Genève du 30 mai au 15 juin 2012, Amnesty International demande une nouvelle fois aux autorités iraniennes de libérer immédiatement et sans condition des syndicalistes emprisonnés au seul motif de leurs activités syndicales pacifiques en Iran.

Ces dernières années, les autorités iraniennes ont arrêté des dizaines de syndicalistes, dont certains ont été condamnés à de lourdes peines de prison. Elles maintiennent par ailleurs depuis longtemps l'interdiction de créer et de reconnaître syndicats et associations indépendants.

Les rassemblements de la fête du travail ne sont toujours pas autorisés en Iran par le ministère de l'Intérieur, qui refuse d'accorder la permission requise. Des travailleurs et d'autres personnes – y compris des détenus – ont cependant commémoré cette journée à travers l'Iran le 1^{er} mai.

Des travailleurs ont organisé un certain nombre de manifestations à Téhéran et aux alentours. À Sanandaj, dans la province du Kurdistan (nord-ouest de l'Iran), des dizaines de travailleurs se sont rassemblés le 1^{er} mai en scandant « Nous travaillons ; nous avons faim » et « Travailleurs, travailleurs, unissez-vous ». Les forces de sécurité, arrivées peu après le début de la manifestation, ont dispersé la foule, utilisant semble-t-il du gaz lacrymogène et des matraques.

Renseignements

Pour plus d'informations, veuillez contacter Shukri Shewayish, du Service de presse d'Amnesty International, au +44 0 20 7413 5566, courriel : press@amnesty.org.

Disponible pour des interviews :

Drewery Dyke, spécialiste de l'Iran à Amnesty International (langues : anglais et persan).

Document :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/037/2012/en>